

**Remise en fonction des arrêts interurbains 'Entilles' le lundi 3 mai 2010.**

Les arrêts des 'Entilles' sont desservis par le service urbain TRN, soit la ligne 2. A l'ouverture du Centre Commercial, une convention particulière a été conclue avec l'Association des Commerçants des Entilles Centre pour que les bus régionaux, de la ligne 60 La Chaux-de-Fonds – Le Locle, s'y arrêtent également, moyennant la prise en charge des frais d'exploitation induits par ces arrêts. En effet, le rôle d'une ligne régionale, financée par la Confédération et le Canton est de relier des communes distinctes entre elles avec un minimum d'arrêts. Pour ne pas perdre le soutien financier fédéral, les prestations supplémentaires doivent être indemnisées, ce qui était prévu par la convention précitée. Sa dénonciation par les commerçants pour la fin 2009 a provoqué de fait la suppression des arrêts 'Entilles'.

Conscients de l'insatisfaction générale de cette situation, les partenaires se sont retrouvés sous l'égide de la Ville, pour rechercher un nouvel accord qui se concrétise aujourd'hui, par le lancement d'un bus interurbain à l'image des Entilles Centre et la remise en fonction des arrêts 'Entilles' le lundi 3 mai 2010.

La direction TRN